

CONTRAT de PENSION CHIEN

Nom, Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Mail : _____
Personne à prévenir en cas d'urgence : _____
Nom du ou des chiens : _____

POUR L'ARRIVEE DE VOTRE CHIEN, N'OUBLIEZ PAS :

- Le contrat rempli et La fiche d'info de votre chien
- Le carnet de santé justifiant des vaccins à jours (parvo-maladie de carré-lepto-hépatite de Rubarth et TOUX DU CHENIL) et vermifuge/pipette antiparasitaire datée de – de 1 mois
- Le collier (harnais et collier étrangleur non admis) et laisse que nous conserverons le temps du séjour
- Le solde de la pension (Espèces ou chèque uniquement - PAS DE CB)
- Le nom du chien doit figurer sur tous les objets que vous souhaitez emmener (couchage, jouet, sac d'alimentation)

POUR NOUS TROUVER - ADRESSE – INDICATIONS A LIRE

2 petites infos :

Le Mas d'Agrès se trouve sur la commune de La Boissière mais est éloigné du centre village de quelques kms
La rue « Chemin de la Bergerie » n'est pas enregistrée par les GPS, noter « Mas d'Agrès, à La Boissière »

ENSUITE:

✂ Prendre au Y à gauche.

✂ La route monte, fait un virage en épingle à droite, continuez, puis sur votre gauche prenez la « Davalada ».

✂ En haut, arrivés à un petit rond point 'Place de l'Aire », prenez à gauche toute « Chemin de la Bergerie ».

✂ Nous sommes tout au bout, cela fait un cul de sac (800mètres environ).

✂ Arrivés au grand portail « Domaine de Eiwah », sonnez à l'interphone et en cas de non réponse merci de me joindre sur le portable.

LES HORAIRES :

Lundi au Vendredi : 10H – 12H et 15H – 18H

Samedi de 10H à 12H

Dimanches et jours fériés : fermés

Les arrivées et départs sur **UNIQUEMENT** sur rdv

à heure précise

Jour d'arrivée :

Heure souhaitée à valider (obligatoire):

Jour de départ :

Heure souhaitée à valider (obligatoire):

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

ENCLOS 200m2 et CHALET 9m2 : 20€

- Pour 2 chiens : 35 €
- Pour 3 chiens : 45 €

Très grand parc avec clôture et sécurisation fil électrique pour les chiens
escaladeurs

Grand chalet 9m2 avec canapé en bois ou vous pouvez apposer votre couchage

Nourriture matin et soir haut de gamme « FACILITY » de Royal Canin

En été piscinette

4 moments de jeu/caresses par jour

PHOTOS et NEWS DE VOTRE CHIEN sur la page facebook PENSION EIWAH

COMME A LA MAISON : 25€

- Pour 2 chiens : 45 €
- Pour 3 chiens : 60 €

RESERVE AUX CHIENS XSMALL

Petit parc avec clôture et sécurisation fil électrique pour les chiens escaladeurs

Chambre « comme à la maison » avec jouets et couchages

Nourriture matin et soir haut de gamme « FACILITY » de Royal Canin

Musique douce en journée

En été piscinette sur demande

4 moments de jeu/caresses par jour

PHOTOS et NEWS DE VOTRE CHIEN sur la page facebook PENSION EIWAH

- Option toilette /visite vétérinaire (stérilisation, soin, hospitalisation, contrôle etc...) trajet : timing sur devis en plus de la prestation
- Administration de médicament (sur ordonnance uniquement) : sur devis en fonction du type de soin : _____
- Pour les longues périodes en dehors des vacances scolaires ou pour plusieurs chiens, tarifs remisés sur demande

Un forfait minimum de 3 jours sera facturé / Chaque jour commencé est comptabilisé

_____ Journées X _____ € = _____ €

Acompte de 50%..... €, en chèque envoyé ce jour, QUI VALIDE LA RESERVATION, sera encaissé en cas d'annulation (voir conditions d'annulation au dos). **Libellé : MARTINEZ. Le solde de la pension est versé le jour de l'entrée en les lieux.**

Les maîtres confirment qu'ils ont pris connaissance des tarifs pratiqués par le Domaine de Eiwah ainsi que des conditions ci-après stipulées et déclarent les accepter sans aucune réserve.

NOS STRUCTURES SONT AGREABLES ET LE CADRE DE VIE DES CHIENS AU DOMAINE DOIT ETRE MAINTENU. POUR CELA, NOUS PRECISONS QUE NOUS ACCEPTIONS UNIQUEMENT LES CHIENS GENTILS ET EDUQUES. LES CHIENS AGRESSIFS, DESTRUCTEURS, FUGUEURS, NON SOCIABLES AVEC DES INCONNUS, OU LES CHIENS QUI ABOIENT CONTINUELLEMENT DE FACON INTEMPESTIVE NE SONT PAS ADMIS.

SIGNATURE :



CONDITIONS GENERALES

Article 1 : identification et vaccination.

Ne sont admis que les chiens identifiés (tatouage ou puce électronique) et à jour de vaccination (datant de plus de 15 jours et moins d'un an) contre la maladie de Carré, la Parvovirose, l'Hépatite de Rubarth, la Leptospirose (CHLP) et la toux de chenil (Pneumodog ou Nobivack KC par voie infra nasale) pour les chiens.

Le carnet de santé et les papiers d'identification devront être remis à la pension durant le séjour.

Article 2 : conditions de refus et d'acceptation de l'animal.

La pension se réserve le droit de refuser l'entrée d'un animal qui se révélerait malade ou contagieux, agressif, ou présentant un trouble du comportement. Les femelles en chaleurs ou devant l'être peuvent être acceptées selon les places disponibles, sous accord écrit préalable. Néanmoins, les propriétaires de femelles non stérilisées doivent stipuler la date des dernières chaleurs le jour de l'entrée en pension de celles-ci.

Les animaux doivent avoir eu un déparasitage interne (vermifuge) et externe (puces et tiques) 1 mois maximum avant l'entrée en pension et présenter le justificatif (étiquette et/ou facture). Il est recommandé de vermifuger l'animal 15 jours après le séjour. La pension décline toute responsabilité si l'animal a des parasites après le séjour en pension, ce qui serait dû au fait que le traitement antiparasitaire effectué avant l'entrée en pension n'aurait pas été efficace.

S'il est constaté un état parasitaire préjudiciable à la bonne hygiène de la pension, ou un problème de santé, l'animal subira au frais du propriétaire une désinfection ou une visite vétérinaire.

Article 3 : objets personnels.

La pension accepte les objets personnels (jouets, tapis, corbeilles...) mais décline toute responsabilité en cas de dégradation. Les objets doivent être marqués du nom du propriétaire de manière indélébile.

Article 4 : maladies et accidents.

Le propriétaire s'engage à avertir la pension des éventuels problèmes de santé, problèmes caractériels ou traitements vétérinaires propres à son animal. En cas de maladie, accident ou blessure de l'animal survenant durant le séjour dans l'établissement, le propriétaire donne droit à Jessie Martinez de faire procéder aux soins estimés nécessaires par la clinique vétérinaire de la pension. Les frais découlant de ces soins devront être remboursés par le propriétaire sur présentation des justificatifs émanant du vétérinaire.

La pension n'est jamais responsable de la santé de l'animal : son obligation unique en cette matière consiste, s'il est constaté des signes suspects, à faire examiner le pensionnaire par le vétérinaire attaché à l'établissement, suivre les prescriptions médicales éventuelles et ce aux frais du propriétaire de l'animal.

Le propriétaire qui doit être assuré en responsabilité civile pour son animal, reste responsable de tous les dommages éventuels causés par son animal pendant son séjour en pension, sauf faute grave reconnue imputable au gardien de la pension.

La mise en pension n'a pas pour effet un transfert pur et simple de responsabilité.

Ainsi, les destructions ou détériorations occasionnées par le chien feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

Le propriétaire confie son animal en connaissant les structures et le type de sécurité, en conséquence de quoi, en cas de fugue de l'animal, la responsabilité de la pension ne peut pas être envisagée (Chien qui escalade ou saute par exemple).

Article 5 : décès de l'animal.

En cas de décès de l'animal pendant le séjour, il sera pratiqué une autopsie visant à déterminer les causes du décès, ceci uniquement à la demande et aux frais du propriétaire. Un compte-rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation sera délivrée au propriétaire.

Article 6 : abandon.

Au cas où l'animal ne pourrait être repris à la date prévue au contrat, le client s'engage à en aviser Jessie Martinez. A défaut, 15 jours après la date d'expiration du contrat, la pension pourra confier l'animal à une société de protection des animaux (ou refuge) et tous les suppléments seront à la charge du propriétaire.

Article 7 : facturation.

Le prix journalier comprend l'hébergement et une nourriture ROYAL CANIN de haute qualité fournie par la pension. Tout pensionnaire recevra quotidiennement des repas correspondant à son âge et son poids. En cas de souhait différent, le propriétaire devra fournir l'aliment qu'il souhaite en quantité suffisante, le tarif journalier restant inchangé. A défaut d'une transition alimentaire progressive, il est possible que l'animal présente une sensibilité intestinale, la pension ne peut être tenue pour responsable.

Le jour d'entrée et le jour de sortie seront facturés quelle que soit l'heure de dépôt ou de reprise de l'animal. Il est rappelé que les frais médicaux et chirurgicaux seront à la charge du propriétaire.

Article 8 : réservation.

Un acompte, correspondant à la moitié du séjour, sera demandé pour toute réservation ferme. L'annulation à moins de 2 semaines du début du séjour entraînera la facturation du coût total du séjour restant dû. Le contrat de pension signé devra être remis avec l'acompte pour toute confirmation de réservation de séjour. Tout séjour réservé est un séjour dû, même si le propriétaire reprend de manière anticipée son animal. Le solde de la pension est à régler à l'entrée de l'animal.

Fait à La Boissière, le SIGNATURE PRECEDEE DE LU ET APPROUVE :

FICHE D'INFORMATION CHIEN

DOCUMENT CONSERVE POUR LES RESERVATIONS ULTERIEURES

LES PROPRIETAIRES :

Nom, Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Mail : _____
Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Nom du chien : _____ Identifié(e) n° : _____
Race ou type : _____ Couleur : _____
Sexe : _____ Age : _____
Vétérinaire traitant + ville : _____ Stérilisé(e) : Oui / Non

SON CADRE DE VIE

Son milieu de vie : Appartement Appartement avec balcon Maison Maison avec jardin
A quels moments va-t-il en extérieur ? _____
Avec quels autres animaux cohabitent il ? _____

SON ALIMENTATION

Croquettes Marque : _____ Quantité / j : _____
Sachets / boîtes Marque : _____ Quantité / j : _____
Dans le tarif de l'hôtel la nourriture est incluse (ROYAL CANIN FACILITY CROQUETTES). Non merci, j'apporterai sa nourriture

SON TEMPERAMENT

Joueur absolument ca dépend pas du tout Craintif très plutôt plutôt pas pas du tout
Sociable avec les humains très plutôt plutôt pas pas du tout Câlin très plutôt plutôt pas pas du tout
Sociable avec les autres chiens plutôt plutôt pas pas du tout Agressif très plutôt plutôt pas pas du tout
Est-ce qu'il mord : jamais souvent parfois Est-ce qu'il tire en laisse : jamais souvent parfois
Est-ce qu'il vomit : jamais souvent parfois Est-ce qu'il vient si on l'appelle : oui ça dépend pas du tout
Est-ce qu'il est propre : jamais souvent parfois Est-ce qu'il connaît le assis/couché : très bien ca dépend pas du tout
A-t-il fait de l'éducation canine ? si oui de quand à quand ? cela a-t-il été efficace dans l'éducation et le quotidien du chien ? : _____

Aimeriez vous que nous soyons attentif à quelque chose en particulier en terme de comportement ? Si oui quoi ? : _____

Ce qu'il aime particulièrement (câlins, caresses, jeux, baignade, dormir, etc.) : _____

Ce qu'il n'aime pas (mais alors pas du tout) : _____
Remarques particulières : _____

SA SANTÉ

Votre chien a-t-il été traité contre les puces et vers intestinaux il y a moins d'1 mois ? oui non
Votre chien a-t-il une maladie ou allergie chronique ? oui non si oui laquelle : _____
Votre chien a-t-il des problèmes de santé qui réapparaissent régulièrement ? oui non si oui lesquels _____

Votre chien a-t-il des signes d'un quelconque problème de santé actuellement (baisse d'appétit, augmentation de la consommation d'eau, troubles digestifs, respiratoires, cardiaques, urinaires, bucco-dentaires, locomoteurs, problème de la peau, des yeux ou des oreilles, troubles du comportement) ? oui non si oui lesquels : _____
Depuis sa naissance, votre chien a-t-il déjà subi une intervention chirurgicale, des radiographies ou échographies, analyses sanguines ou d'autres examens pour un problème de santé ? oui non si oui lesquels : _____
Votre chien est-il actuellement sous traitement ? oui non Si oui, lequel (posologie, mode d'administration habituel, attitude de votre chat lors de la prise du traitement) ? _____

Son mode de garde habituel avant son 1er séjour à Pension hotel – Domaine Eiwah :

Comment avez-vous connu la Pension hotel Domaine Eiwah ? : _____

Quelles sont les choses les plus importantes pour vous concernant le séjour de votre chien ? : _____

Je déclare exactes les informations portées sur cette fiche d'information, et m'engage à la mettre à jour en cas de besoin.

Fait à : Le : ____ / ____ / _____ Signature :